Image not found or type unknown

Installation d'un interphone

Par **ManVonFrau**, le **07/02/2009** à **14:42**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 2 ans dans un immeuble, dans celui-ci vient d'être installé un interphone, tous les habitants de cet immeuble ont donc un combiné à l'intérieur de leur appartement. SAUF MOI :(. Mon propriétaire n'a pas jugé bon d'en faire installer un. Quels sont mes droits ? puis-je lui imposer ? Puis-je lui demander UNE BAISSE de loyer ? Car ce n'est plus très pratique pour recevoir des invités ?

Merci de votre réponse,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés